**Déclaration de changement de propriétaire**

Ce document est à renvoyer à l'administration communale, service des taxes communales, rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX **dès la passation de l'acte de vente.**

Les soussignés signalent ci-dessous à l'administration communale les renseignements relatifs au changement de propriétaire(s) de l'immeuble sis dans la commune de Rendeux

**(Rue et n°) …………………………………….., cadastré …..e division, section ……. n°……..**

**1. Coordonnées du (des) propriétaire(s) sortant(s)**

|  |  |
| --- | --- |
| ……………………………………………….…… (Nom et prénom)  ……...………………………………………….…. (Numéro national)  …………………...……………………………………………………  ………………………………………………………...…… (Adresse) | …………….……………………………….…… (Nom et prénom)  ……………………………………………….…. (Numéro national)  …….…………………………………………………………………  …..……………………………………………………..…. (Adresse) |

**2. Coordonnés du (des) propriétaire(s) entrant(s)**

|  |  |
| --- | --- |
| ……………………………………………….…… (Nom et prénom)  ……...………………………………………….…. (Numéro national)  …………………...……………………………………………………  ………………………………………………………...…… (Adresse) | …………….……………………………….…… (Nom et prénom)  ……………………………………………….…. (Numéro national)  …….…………………………………………………………………  …..……………………………………………………..…. (Adresse) |

**3. Date de l'acte de vente :** ……………………………………………………….

**4. Destination de l'immeuble en question**

L'immeuble faisant l'objet de la vente aura une destination de :

⃝ Première résidence

⃝ Seconde résidence

⃝ Hébergement touristique

**5. Signatures -** En signant le présent formulaire, la personne concernée accepte et comprend que les données personnelles communiquées soient traitées par le responsable de traitement pour les finalités prévues et dans les conditions explicitées au verso.

|  |  |
| --- | --- |
| Signature du (des) propriétaire(s) sortant(s) | Signature du (des) propriétaire(s) entrant(s) |

**Remarques importantes :**

* Les taxes communales sur les secondes résidences, sur l'enlèvement des immondices et sur les séjours sont exigibles en totalité au **1er janvier de l'année de l'exercice d'imposition** (il revient aux intéressés de répartir entre eux le montant de ces taxes s'ils le souhaitent).
* Sauf indication contraire et écrite, les taxes communales seront réclamées au(x) nouveau(x) propriétaire(s).
* Les éventuels travaux de rénovation/transformation ne dispensent pas du paiement des taxes communales.

Responsable de traitement : La Commune de Rendeux ;

Finalité du traitement des données : Pour l'établissement et/ou recouvrement des taxes communales ;

Catégories de données : Les données d’identification du propriétaire telles que spécifiées dans le formulaire ;

Durée de conservation : La Commune de Rendeux s’engage à conserver les données pour un délai de maximum 10 ans et à les supprimer par la suite ou à les transférer aux archives de l’Etat ;

Méthode de collecte : Par le biais des déclarations de l’administré et des contrôles ponctuels par l'agent assermenté constatateur ;

Communications des données : Les données ne seront communiquées qu’à des tiers autorisés par ou en vertu de la loi, notamment en application de l’article 327 du code des impôts sur les revenus, ou à des sous-traitants du responsable de traitement.

